

# Entre nous

# 2009

Bulletin municipal – Commune de VERDON (24)

## Meilleurs voeux



**Le conseil municipal de Verdon et L'Amicale Verdonnaise,  
vous souhaitent pour cette année 2009, santé, bonheur et paix  
pour vous, votre famille et votre entourage.**

## **Recensement de la population**

Enquête de recensement de 2004 à 2008

Populations légales en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009

### Commune de Verdon

Population totale	55 habitants
Résidences principales	20
Logements occasionnels	1
Résidences secondaires	9
Logements vacants	0

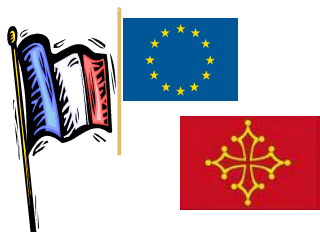
## **Travaux d'investissement réalisés en juillet 2008.**

Remise à neuf de toutes les huisseries du logement communal.

Coût total : 7500€

Subvention du Conseil Général égale à 30% du coût des travaux hors taxes.

Nous ne pouvons plus espérer les 50% des années précédentes.



Le 05 octobre 2008, les drapeaux tricolore et européen ont été arrachés par un groupe de jeunes en soirée.

Devant cet acte de destruction, la gendarmerie a eu connaissance de ces faits.

De nouveaux drapeaux ont été achetés et placés à une hauteur moins accessible.



La traversée du village présentait un réel danger lors du croisement des véhicules de gabarit parfois important.

Des panneaux viennent d'être mis en place.

La priorité s'opère dans le sens Départementale 36 vers St Germain et Mons.

La consolidation des bas côté et du fossé au passage le plus étroit est en projet.



La paroisse de St Jacques en Bergeracois dont nous faisons partie nous a offert un chèque de 500€, participation de la mise en balancement de la cloche de l'église.

Cette restauration était absolument nécessaire afin de protéger la cloche, car le marteau tapait l'angélus et les heures au même endroit et fragilisait cette dernière.

Merci au conseil pastoral pour ce don.

## **Pot de fin d'année**



Le 30 décembre à la mairie de Verdon offert par la municipalité et l'Amicale Verdonnaise.

C'est l'occasion de se réunir, d'inviter toutes les "bonnes mains" qui nous aident au cours de l'année ainsi que les personnes attachées à Verdon.

Nous vous remercions de votre présence.

## **Amicale verdonnaise**

En ce début d'année 2009, « l'Amicale Verdonnaise » vous présente ses meilleurs vœux.

En 2008, grâce à l'investissement des membres du bureau, nous vous avons proposé repas, marche et pique-nique qui vous ont permis, habitants de Verdon, de vous retrouver et de passer de bons moments ensemble. Cette année encore, nous espérons continuer ces rencontres avec votre soutien. Nous envisageons aussi de participer à l'aménagement de la place communale par l'achat de mobilier extérieur.

Toutes suggestions d'animation ou de rencontres sont les bienvenues, merci d'avance de votre collaboration.

## **Verdonnaise sans fil**

La section « sans fil » de l'Amicale Verdonnaise continue à amener le haut débit sur la commune. 3 nouveaux foyers ont rejoint l'association au cours de l'année 2008. Ce sont maintenant 12 foyers et la mairie qui sont connectés au haut débit.

Les candidats à la connexion peuvent contacter la mairie qui transmettra.

## Les déchets et nous



Chiffres clés pour la Dordogne :

- En 2007, chaque périgourdin a produit en moyenne **645 kilos de déchets**
- **240 261 tonnes de déchets** ont été produites **en Dordogne en 2007**, soit un poids équivalent à **431 avions AIRBUS A380**
- **45,4 % de ces déchets ont été enfouis**. Ce taux peut diminuer chaque année grâce aux efforts de chacun (trions, compostons, réemployons !).

### Trier : une nécessité tant économique qu'écologique !

Le tri et le recyclage sont une industrie à part entière. Grâce à la revente des matériaux triés, les collectivités perçoivent des recettes. A ces recettes s'ajoutent les aides financières de l'organisme Eco Emballages, qui redistribue aux collectivités une part des contributions collectées auprès des industriels producteurs d'emballages.

Plus les matériaux triés sont nombreux et de qualité, plus les aides versées aux collectivités sont importantes. Ces recettes financent la collecte sélective et permettent d'abaisser le coût supporté par les administrés.



**Plus nous triions en quantité, et plus les recettes issues de la revente des matériaux recyclables augmentent...Mieux nous triions en qualité, et moins la collectivité dépense d'argent pour retirer les erreurs de tri par l'intermédiaire du centre de tri...**

Exemple :

- une tonne de déchets enfouis (sacs noirs) a un **coût** : 76 € la tonne.

En revanche,

- une tonne de papier/carton **rapporte** 15 € par tonne
- une tonne de ferraille, de batterie, **rapporte** 70 € la tonne

On comprend aisément que c'est une hérésie de jeter papier, métaux, verre... dans son sac noir... Alors, en 2009 non seulement on continue à trier mais on trie de mieux en mieux !